



# MODALITES DE SELECTION EN LICENCE PROFESSIONNELLE 2018/2019

ETABLISSEMENT : .....

LP : .....

FILIERE : .....

NOM DU COORDONNATEUR DE LA FILIERE: .....

## **I- Consignes à respecter :**

- **Toute demande de candidature dont le diplôme d'accès n'est pas du champ disciplinaire de la filière de la LP sollicitée est exclue, sauf si c'est précisé dans le cahier des charges. La liste des exclus doit figurer sur un PV.**
- **La candidature aux LP de l'Université Abdelmalek Essaadi se fait uniquement via l'application : <http://.....> . Chaque candidat pourra choisir au maximum 2 filières de l'université.**
- **Le dossier de candidature de chaque filière doit être obligatoirement déposé dans l'établissement concerné.**
- **Si l'effectif des étudiants à retenir déclaré dans le cahier de charges de la filière est N. Il faut convoquer à l'examen écrit un effectif maximum de 8N, classé selon l'ordre de mérite.**
- **Le jury de sélection, désigné par le chef de l'établissement sur proposition du coordonnateur de la filière, doit être composé d'au moins 5 membres de l'équipe pédagogique.**
- **Tout jury doit fonctionner selon la procédure suivante :**
  - **Donner une note sur dossier et classer les candidats par ordre de mérite (note sur 120)**
  - **Convoquer tous les candidats sélectionnés à l'examen écrit (max 8N). Si un entretien est programmé (l'écrit est noté sur 60 et l'entretien sur 60), il faut convoquer à cet entretien un effectif maximum de 5N.**
  - **Classer ces candidats selon l'ordre de mérite en ressortant une liste principale dont l'effectif est précisé dans le cahier de charges (exactement N) et une liste d'attente ; celle-ci ne doit pas dépasser le nombre de la liste principale.**
- **Toute absence à l'écrit (ou à l'entretien) entraîne l'élimination directe de la candidature.**



Toutes les étapes de sélection doivent faire l'objet de procès verbaux signés par le coordonnateur de la filière, les membres de la commission de sélection (parmi l'équipe pédagogique de la LP).

- Pour l'examen écrit, l'anonymat des copies d'examen est recommandé.

## **II- Rappels de quelques normes pédagogiques :**

- **Coordonnateur pédagogique de la filière :** **Norme FL 8**  
« Le coordonnateur pédagogique d'une filière Licence est un professeur de l'enseignement supérieur ou un professeur habilité ou un professeur assistant, qui appartient au département d'attache de la filière. Il est désigné par le chef d'établissement, sur proposition des coordonnateurs des modules de la filière.  
Le coordonnateur pédagogique de la filière, intervenant dans les enseignements de la filière, anime les travaux de l'équipe pédagogique de la filière et assure le suivi du déroulement des enseignements, de l'évaluation et des délibérations en coordination avec les départements intervenant dans la filière et sous la responsabilité du chef de l'établissement.»
- **Coordonnateur du module :** **Norme MD 6**  
« Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient au département dont relève le module ; Il est proposé par ses collègues de l'équipe pédagogique du module et désigné par le chef de l'établissement, après avis du chef du département concerné.  
Il assure le suivi du déroulement des enseignements, de l'évaluation et des délibérations du module en coordination avec l'équipe pédagogique du module et en concertation avec le coordonnateur pédagogique de la filière et du chef de département concerné.  
L'équipe pédagogique du module est constituée des intervenants dans le module qui sont en charge de l'exécution des enseignements, des évaluations et des délibérations du module. »

## **III- Modalités :**

Pour une meilleure transparence des procédures de candidature et de sélection des étudiants postulant pour une inscription dans l'une des filières de LP ouvertes à l'Université Abdelmalek Essaâdi, le conseil d'université a adopté les modalités suivantes :

- Etude du dossier : notée sur 120
- Examen écrit pour les candidats retenus sur dossier : noté sur 60 si l'entretien est programmé ou sur 120 si l'entretien n'est pas programmé

**Calcul de la note finale : notée sur 240**

**Note finale = note dossier (/120) + note d'examen écrit (/60) + note entretien (/60)**  
**ou**

**Note finale = note dossier (/120) + note d'examen écrit (/120) s'il n'y a pas d'entretien**

- **A : Critères de sélection pour avoir la note du dossier (note sur 120):**
  - On calcule la somme de la moyenne nationale du baccalauréat (Note 1 sur 20), des moyennes des semestres 1 à 4 du diplôme Bac+2 (Note 2 sur 80) et la note attribuée à la durée d'obtention du diplôme de Bac+2 (Note 3 sur 20).



**Note 1 (/20) correspond à la moyenne nationale du baccalauréat**

**Note 2 (/80) correspond à la somme des moyennes des semestres 1 à 4: A multiplier par le coefficient du diplôme ci-dessous :**

Diplôme	Coefficient
Deug	1
Deust	1
Deup	1
DUT	0.8
BTS	0.6
DTS (OFPPT)	0.5

**Note 3 (/20) correspond au retard pour l'obtention du diplôme de Bac+2:**

- Durée normale pour obtenir le diplôme de Bac+2 (par rapport à l'année de Bac) : +20
- Retard d'une année pour obtenir le diplôme de Bac+2 (par rapport à l'année de Bac) : +10
- Retard de 2 années pour obtenir le diplôme de Bac+2 (par rapport à l'année de Bac) : +5
- Retard de plus de 2 années pour obtenir le diplôme de Bac+2 (par rapport à l'année de Bac): 0

- **(B) : Procédures de l'examen écrit:**

L'examen écrit portera sur les points suivants (cocher les cases concernées):

- Connaissances spécifiques dans le domaine de la formation
- Culture générale

Modalités :

- Examen sous forme QCM
- Examen sous forme d'épreuve écrite

- **(C) : Procédures de l'entretien:**

L'entretien portera sur les points suivants (cocher les cases concernées):

- Connaissances spécifiques dans le domaine de la formation
- Culture générale
- Communication



## Listes en interne (à ne pas afficher)

### Liste 1. Liste de tous les candidats classés par ordre de mérite (note du dossier/120):

Une copie de cette liste est à envoyer à la Présidence de l'Université juste après la clôture de la période de préinscription.

ETABLISSEMENT : .....

LP : .....

FILIERE : .....

NOM DU COORDONNATEUR DE LA FILIERE: .....

N°	Nom	Prénom	CIN	Observation
1				
2				
3				

Signature du coordinateur

Signature et cachet du chef d'établissement

Signatures des membres du jury de sélection

### Liste 2. Résultats de tous les candidats ayant passé l'examen écrit, classés par ordre de mérite (note sur 180 ou 240) : /180 si on compte faire l'entretien, sinon /240

Une copie de cette liste est à envoyer à la Présidence de l'Université juste après le concours et les délibérations.

ETABLISSEMENT : .....

LP) : .....

FILIERE : .....

NOM DU COORDONNATEUR DE LA FILIERE: .....

N°	Nom	Prénom	CIN	Note du dossier /120	Note Examen Ecrit /60 ou /120	Note finale /240 ou /180
1						
2						
3						

Signature du coordinateur

Signature et cachet du chef d'établissement

Signatures des membres du jury de sélection



**Liste 3 dans le cas où l'entretien est programmé : Résultats de tous les candidats ayant passé l'examen écrit et l'entretien, classés par ordre de mérite (note sur 240):**

**Une copie de cette liste est à envoyer à la Présidence de l'Université juste après le concours et les délibérations.**

**ETABLISSEMENT :** .....

**LP :** .....

**FILIERE :** .....

**NOM DU COORDONNATEUR DE LA FILIERE:** .....

N°	Nom	Prénom	CIN	Note du dossier/120 (A)	Note Examen/120 (Ecrit-Entretien)		Note finale /240 A+B+C ou A+2B
					Note Examen écrit/60 (B)	Note Entretien/60 (C)	
1							
2							
3							

Signature du coordinateur

Signature et cachet du chef d'établissement

Signatures des membres du jury de sélection



## Listes pour affichage aux étudiants

### Liste 1 : Liste des candidats convoqués pour l'examen écrit et classés par ordre alphabétique (max 8N).

Une copie de cette liste est à envoyer à la Présidence de l'Université juste après affichage

ETABLISSEMENT : .....

LP : .....

FILIERE : .....

NOM DU COORDONNATEUR DE LA FILIERE: .....

N°	Nom	Prénom	CIN
1			
2			
3			

Signature du coordinateur

Signature et cachet du chef d'établissement

Signatures des membres du jury de sélection

### Liste 2 : Liste des candidats convoqués pour l'entretien (s'il est programmé) classée par ordre alphabétique, en tenant compte des notes du dossier et de l'écrit. Un effectif maximum de 5N doit être convoqué à l'entretien.

Une copie de cette liste est à envoyer à la Présidence de l'Université juste après affichage

ETABLISSEMENT : .....

LP : .....

FILIERE : .....

NOM DU COORDONNATEUR DE LA FILIERE: .....

N°	Nom	Prénom	CIN
1			
2			
3			

Signature du coordinateur

Signature et cachet du chef d'établissement

Signatures des membres du jury de sélection



**Liste 3 : Liste principale des admis définitivement classés par ordre alphabétique (Note/240):**  
Une copie de cette liste est à envoyer à la Présidence de l'Université juste après affichage

ETABLISSEMENT : .....  
LP : .....  
FILIERE : .....  
NOM DU COORDONNATEUR DE LA FILIERE: .....

N° d'ordre	Nom	Prénom	CIN
1			
2			
3			

Signature du coordinateur

Signature et cachet du chef d'établissement

Signatures des membres du jury de sélection

**Liste 4 : Liste d'attente classée par ordre de mérite (Note/240):**

Une copie de cette liste est à envoyer à la Présidence de l'Université juste après affichage

ETABLISSEMENT : .....  
LP : .....  
FILIERE : .....  
NOM DU COORDONNATEUR DE LA FILIERE: .....

N° d'ordre	Nom	Prénom	CIN
1			
2			
3			

Signature du coordinateur

Signature et cachet du chef d'établissement

Signatures des membres du jury de sélection



**NB : Le nombre des candidats en liste d'attente ne doit pas dépasser celui de la liste principale.**

**L'établissement précise et affiche la date de début et de fin de l'inscription des candidats de la liste principale. Les inscriptions exclusives de la liste d'attente se font immédiatement après la clôture de la liste principale en respectant l'ordre de mérite dans la limite des places disponibles.**